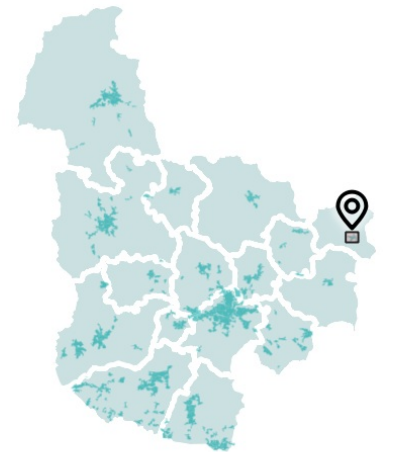


GUILLIGOMARC'H

Plans thématiques

Guilligomarc'h

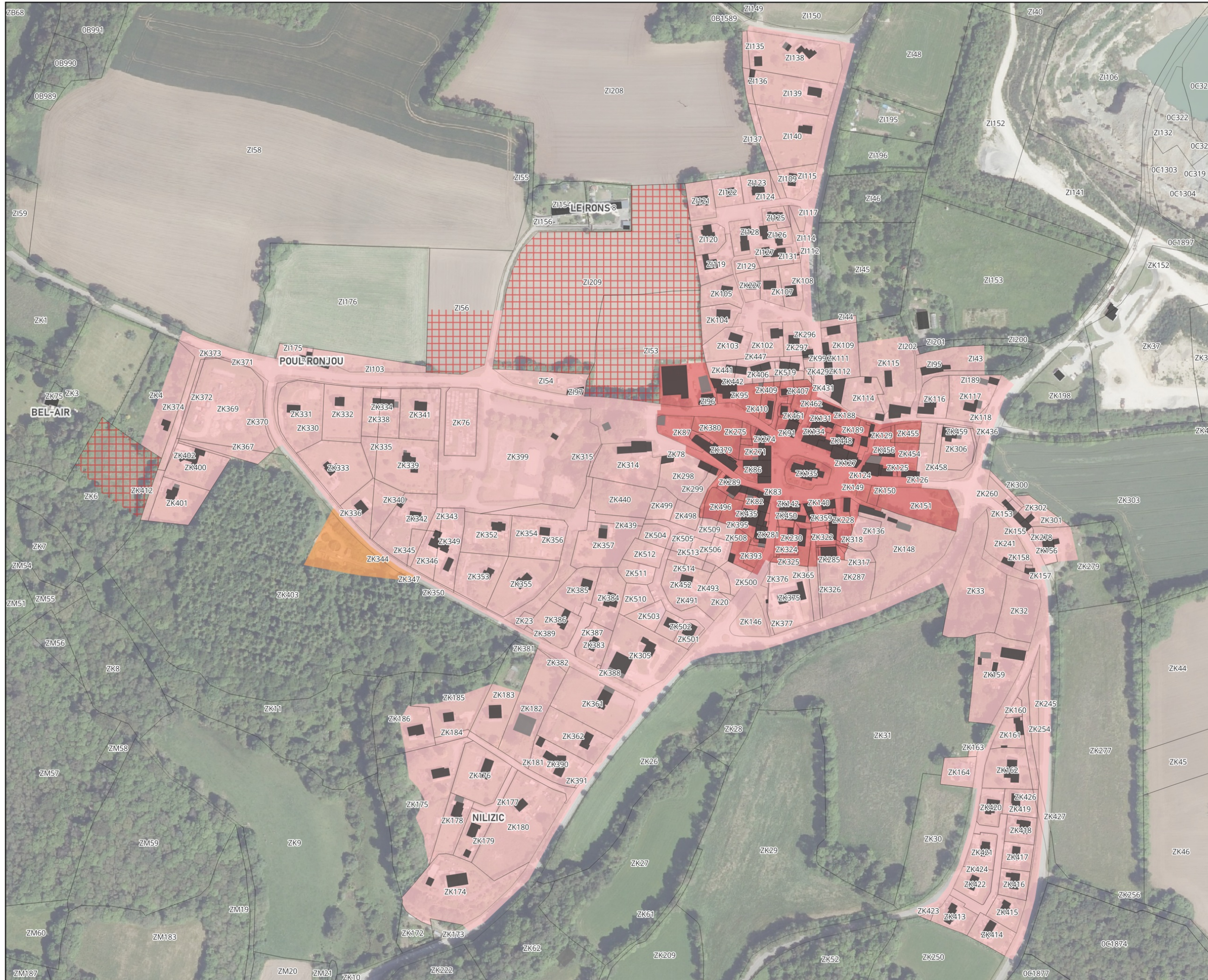


- Mixité des fonctions renforcée
- Mixité des fonctions sommaire
- Équipements d'intérêt collectif et service public
- Activités techniques, logistiques et industrielles
- Activités commerciales exclusives majeures
- Activités commerciales exclusives de proximité
- Activités économiques mixtes
- Hébergement hôtelier et touristique exclusif
- Secteur à vocation de camping
- Activités portuaires exclusives
- Secteur déjà urbanisé (SDU)
- 1AU

■ Bâti dur
■ Bâti léger
□ Parcelle



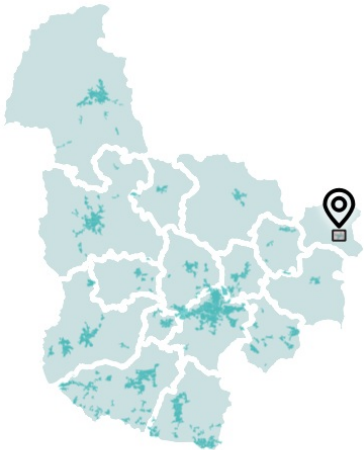
1ère révision,
version pour arrêt en date du 11 décembre 2025
Quimperlé Communauté - Cadastre DGFIP 2025



0 100 m

Plans thématiques

Guilligomarc'h



Implantation par rapport aux voies

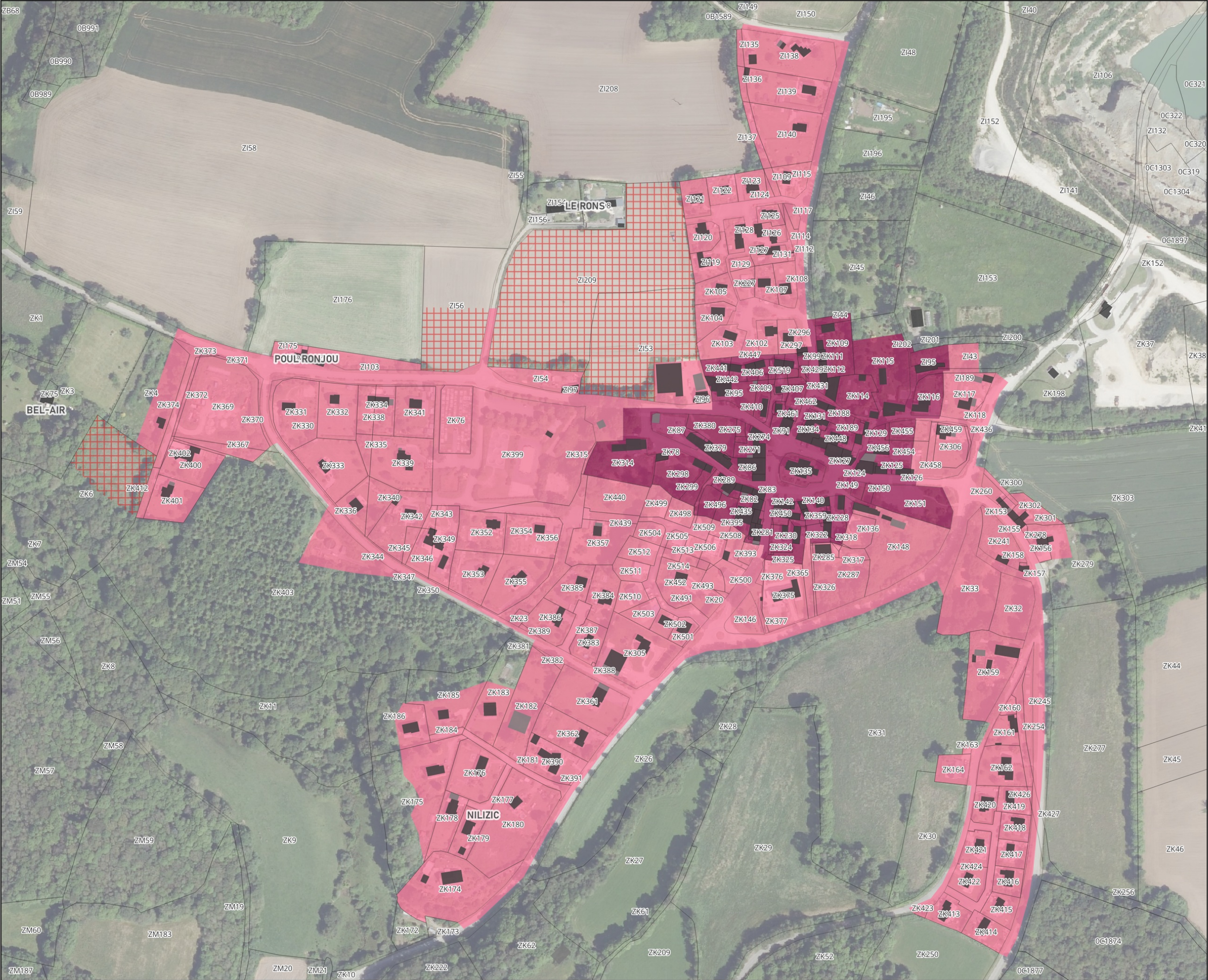
- Construction à l'alignement (ou dans le prolongement de l'existant)
- Implantation libre
- Construction en retrait de 3m minimum (ou dans le prolongement de l'existant)
- Construction en retrait de 5m minimum (ou dans le prolongement de l'existant)
- Implantation dans le prolongement de l'existant
- Implantation entre 0 et 15 mètres, second rideau libre
- 1AU

Cadastre

- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelle



1ère révision, version pour arrêt en date du 11 décembre 2025
Quimperlé Communauté - Cadastre DGFIP 2025



Guilligomarc'h



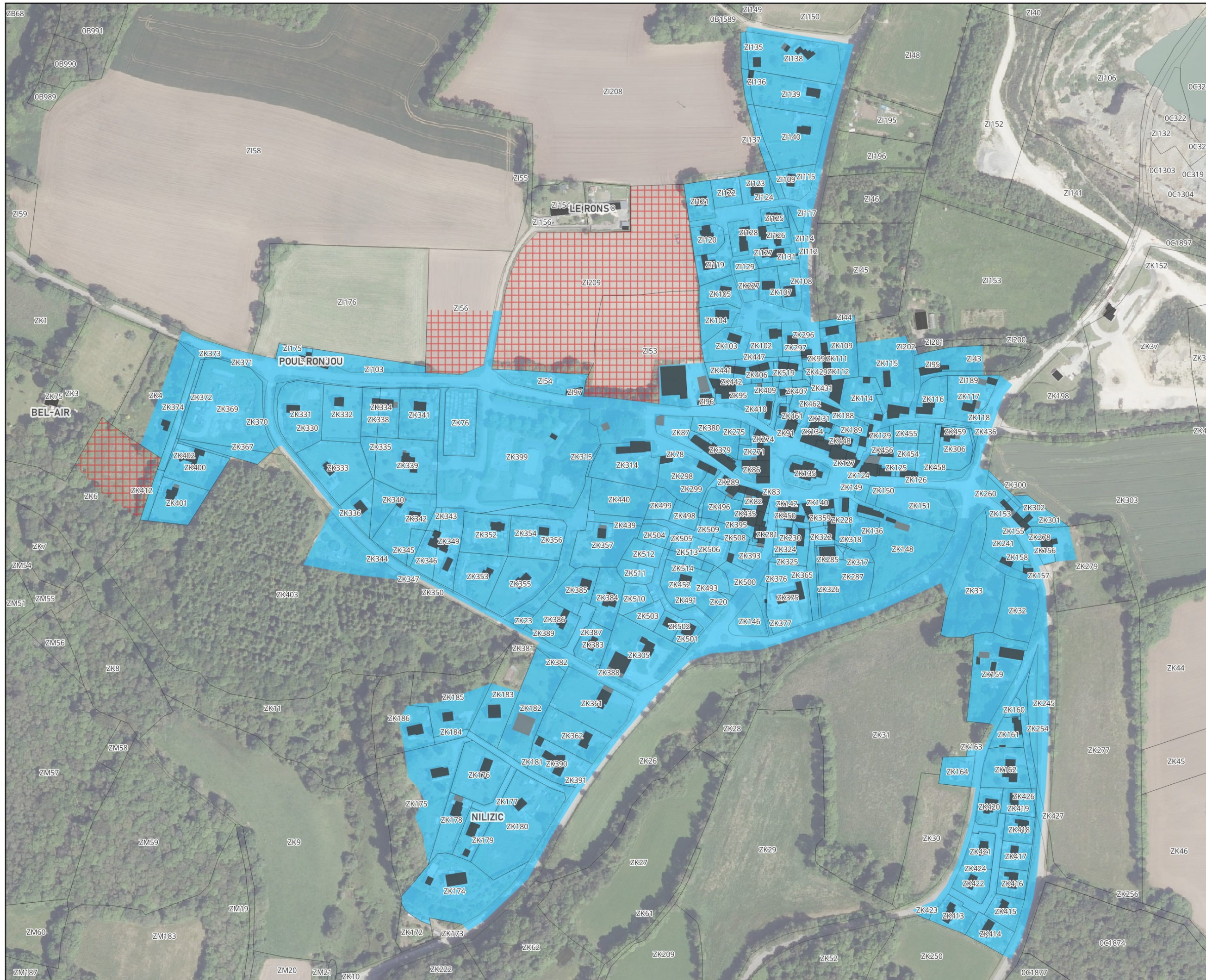
- Implantation sur au moins une limite séparative, quand retrait sur une limite, retrait minimum de 2m
- Implantation libre, si retrait, retrait minimum de 2m
- Implantation libre, si retrait, retrait minimum de 5m
- Implantation à 3 mètres sur au moins une limite séparative latérale



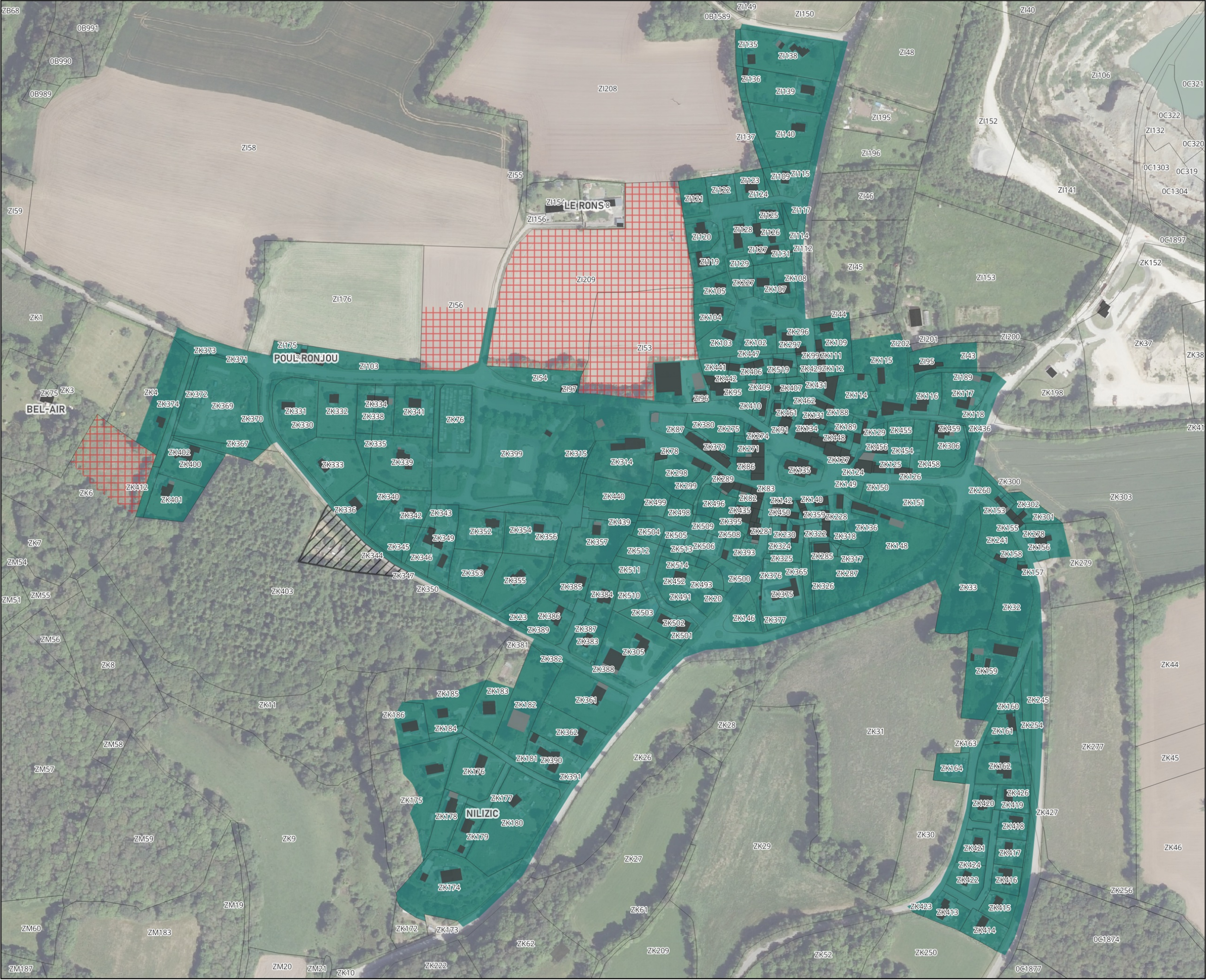
 Bâti dur
 Bâti léger
 Parcelle



1ère révision,
version pour arrêt en date du 11 décembre 2025
Quimperlé Communauté - Cadastre DGFIP 2025



0 100 m



Plans thématiques

Guilgogomarc'h

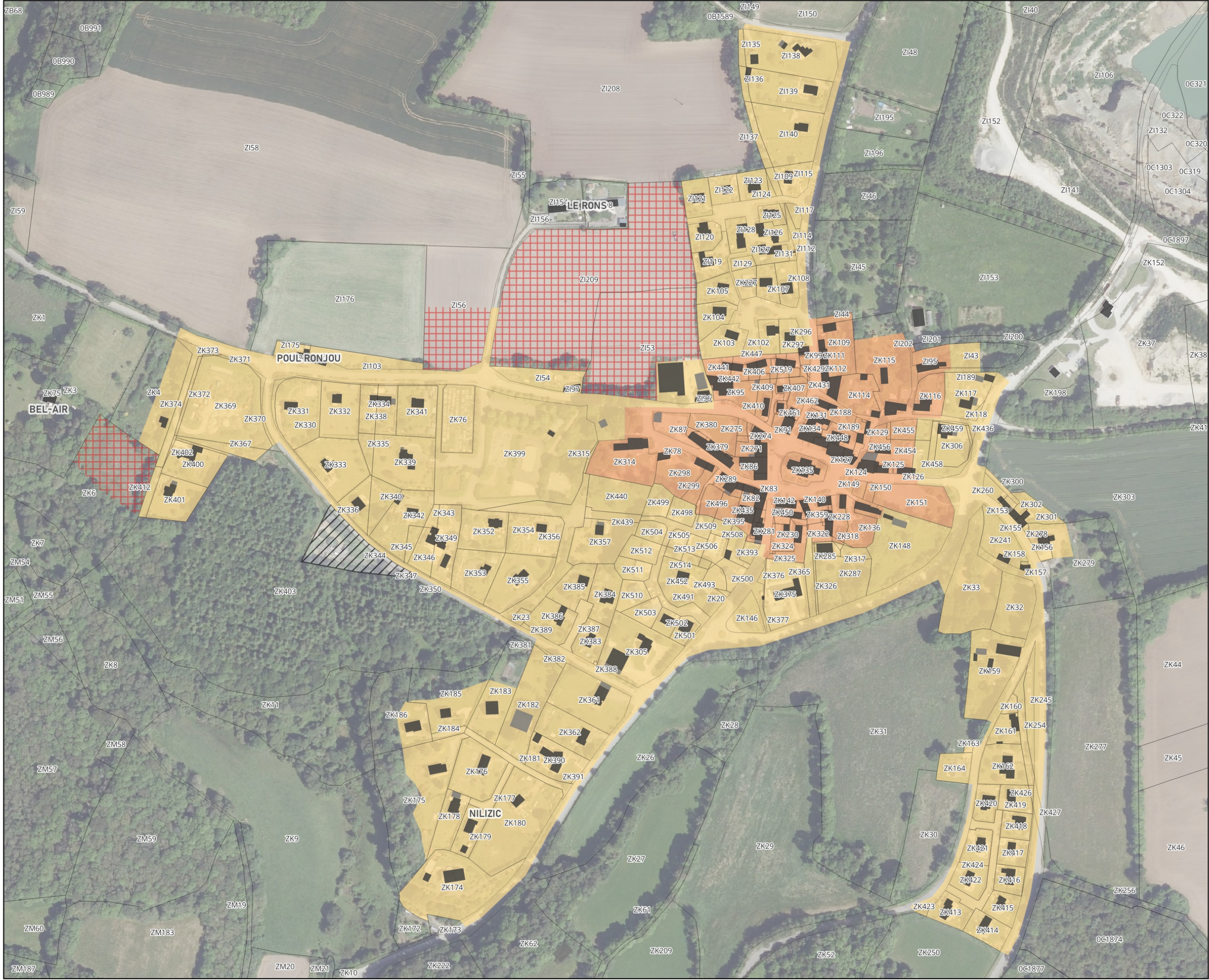


Emprise au sol

- 70%
- 60%
- 50%
- 40%
- 20%
- Non réglementé
- 1AU

Cadastre

- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelle



Plans thématiques

Guilligomarc'h



Hauteur des constructions

- R+3 + comble ou attique ou R+4
- R+2 + comble ou attique ou R+3
- R+1 + comble ou attique ou R+2
- Non réglementé
- 1AU

Cadastre

- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelle



1ère révision,
version pour arrêt en date du 11 décembre 2025
Quimperlé Communauté - Cadastre DGFIP 2025

